



Date de la convocation : 08 septembre 2023

Étaient présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoints au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, LEGRIGEOIS Céline, MICHELLAND Pierre, MILLE Didier, TIZON Sophie, VANDERMERSCH Thomas,

Étaient absents excusés : M. VERNHET Guy représenté par M. FURON Jean-Marc, Mme RAULINE Alexandra représentée par M. GUILLEMETTE Olivier.

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1. Présentation de l'étude d'impact fiscal pour l'intégration à la CDC VED

Le Conseil municipal a décidé de valider l'étude réalisée par le cabinet CALIA Conseil, sur les conséquences d'un retrait de la commune de Saint- Sylvain de la CDC Cingal-Suisse Normande pour rejoindre la CDC Val Es Dunes.

2. Evolution du territoire - Retrait de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande – adhésion à la communauté de communes Val Es Dunes

Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de demander le retrait de la commune de la communauté de communes de Cingal-Suisse Normande et demande son rattachement à la Communauté de communes Val Es Dunes.

3. Médiathèque : Choix des offres pour la construction des différents lots

À la suite de la consultation pour les travaux de construction de la médiathèque, le Conseil municipal a retenu, à l'unanimité, les propositions réparties dans les lots ci-après indiquées, et pour un montant global de 771 259.28 € H.T. :

| | |
|--|-------------------|
| - Lot 01 : Démolitions – Désamiantage : TP Crevel | 19 330.00 € H.T. |
| - Lot 02 : Gros œuvre : QUINCE | 460 000.00 € H.T. |
| - Lot 03 : Etanchéité : SEB FOUCAULT | 42 000.00 € H.T. |
| - Lot 04 : Menuiseries extérieures aluminium, ser. : SV Miroiterie + SNM | 74 247.30 € H.T. |
| - Lot 05 : Menuiseries intérieures : SOPROBAT | 36 000.00 € H.T. |
| - Lot 06 : Cloisons – Doublages – Plafonds : ISOPLAF | 32 123.24 € H.T. |
| - Lot 07 : Sols souples : DESVAGES | 11 000.00 € H.T. |

- Lot 08 : Peintures – Faïences : GUERIN PEINTURES 9 813.99 € H.T.
- Lot 09 : Chauffage – Plomberie – Ventilation : GTEC 36 800.00 € H.T.
- Lot 10 : Electricité : LAFOSSE 49 944.75 € H.T.

4. Médiathèque : Demande de subvention APCR+

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de l'aide aux petites communes rurales (APCR+ 2023), d'un montant de 61 000.00 € H.T.

5. Médiathèque : Choix de l'assurance dommage ouvrage

Après consultation, le Conseil Municipal, a décidé d'ajourner la présente délibération et de la reporter ultérieurement.

6. Choix du nom du lotissement et de la rue du futur lotissement rue Vilaine

Le Conseil Municipal à l'unanimité a choisi de nommer le futur lotissement situé au bord de la rue Vilaine « Lotissement du Clos Suzanne » et de nommer la rue « Impasse de la prairie ».

7. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération, de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr, et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

8. Devis AMO pour réaliser un diagnostic des réseaux EU et EP

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir l'offre du cabinet ACDDUC d'un montant de 8 500.00 € H.T. afin d'effectuer le diagnostic des réseaux EU et EP demandé par l'agence de l'eau.

9. Devis CDG14 pour le classement des archives

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de confier au service Archives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale le classement des archives pour un montant estimé à 5 000.00 €.

10. SDEC Energie : Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'adopter le principe de fixation et de revalorisation du tarif de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz.

11. Subventions aux nouvelles associations

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer les subventions aux nouvelles associations locales :

- Les sentiers saint-sylvanais : 150.00 €
- Club de Cyclotourisme : 150.00 €

12. Repas des Cheveux d'Argent

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de permettre aux invités d'être accompagnés moyennant une participation de 40.00 €, et d'autoriser Monsieur le Maire à encaisser les participations à hauteur de 40.00 € par personnes accompagnatrices.

Le Maire,
Régis CROTEAU



